

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 9 novembre 2020

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 48

Délibération n° 2020-322

Objet de la délibération : Délibération approuvant la décision modificative 2020 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

L'an deux mille vingt, le neuf novembre, à quatorze heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, Salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 3 novembre 2020.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, DECANIS Alain, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, GROS Michel, GUEIT Laurent, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, GIUSTI Annie, GOMART-JACQUET Blandine, GUIOL André, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, MONDANI Denis, MONTIER Henri-Alain, PELISSIER Magali, SALOMON Nathalie, VALLOT Philippe

Absents excusés :

- **dont suppléés :** HOFFMANN Olivier par CLERC Francine, TONARELLI Patrice par ROUX Nathalie
- **dont représentés :** ARTUPHEL Ollivier donne procuration à BREMOND Didier, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud donne procuration à PAILLARD Carine, SIMONETTI Pascal donne procuration à DECANIS Alain, FIRMIN Myriam donne procuration à CONSTANS Jean-Michel, KHADIR Paul donne procuration à CANO-MAIREVILLE Nathalie, LANFRANCHI Christine donne procuration à VALLOT Philippe, LE METER Sophie donne procuration à BETRANCOURT Claude, NEDJAR Laurent donne procuration à MONDANI Denis, PONCHON Marie-Laure donne procuration à MONTIER Henri-Alain

Absents : BERTIN-PATOUX Lydie, FREYNET Jacques, KIEFFER Bertrand, PIANELLI Serge

Secrétaire de Séance : Madame Corinne LANGE-RINAUDO

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-11 ;

VU la délibération n° 2020-184 du Conseil de Communauté du 24 juillet 2020 relative à l'approbation du budget primitif 2020 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à un réajustement des crédits, tant en recettes, qu'en dépenses, compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Collectivité ;

CONSIDERANT qu'à la demande de Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président délégué aux Finances présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative dressé pour l'exercice 2020 ;

CONSIDERANT qu'après explication et rapport, ce document s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : + 243 744 €
- Section d'investissement : - 1 000 000 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission des finances du 26 octobre 2020 ;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 30 octobre 2020 ;

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- de prendre acte de la présentation de la décision modificative 2020 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte,

- et d'approuver la décision modificative 2020 du budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, ci-annexée, aux montants suivants :

- Section de fonctionnement : + 243 744 €
- Section d'investissement : - 1 000 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à Brignoles, le 9 novembre 2020

Acte rendu exécutoire après
télétransmission

le **17 NOV. 2020**

et affichage le

18 NOV. 2020

Le Président,



Didier BREMOND